

# BOISSY - LE - CHÂTEL

## LE MAG'



NUMERO 240 | JANVIER 2026 | MAGAZINE MUNICIPAL | WWW.BOISSY-LE-CHATEL.COM

**La**  
**municipalité**  
**vous présente**  
**ses meilleurs voeux**  
**2026**

# SOMMAIRE

03 L'édito du Maire

06 Rétrospective 2025

08 Retour en image

12 La vie des associations

20 Dossier : durée de conservation des documents

27 Vie pratique

29 Infos municipales

34 Actualité CACPB

39 Etat Civil

40 Agenda

## Vos contacts mairie

### Mairie de Boissy-le-Châtel

Accueil : 01 64 03 08 16

3 Place de la Mairie 77169 BOISSY-LE-CHATEL

Lundi, mardi, jeudi : 8h45-12h30 13h15-17h

Mercredi, vendredi : 8h45-12h30

Fermé mercredi et vendredi après-midi

Samedi (semaines paires) : 09h00-12h00

### Police Municipale

Martin SUZANON et Nadia BASSIM

01 64 03 80 71

pol.municipaleboissy@wanadoo.fr

### Affaires Périscolaires

Amélie DELABARRE

01 64 03 12 13

a.delabarre@boissylechatel.fr

### Urbanisme

Bettina SEIDL

01 64 03 80 24

service-urbanisme@boissy-lc.fr

### Etat-Civil/Élections/Cimetière

Corinne MARCHAL

01 64 03 12 14

c.marchal@boissylechatel.fr

### Communication/RH

Marie ROUX

01 64 03 03 17

m.roux@boissy-lc.fr



[www.boissy-le-chatel.com](http://www.boissy-le-chatel.com)



[mairieboissylechatel@wanadoo.fr](mailto:mairieboissylechatel@wanadoo.fr)



J'aime Boissy-le-Châtel



Application PanneauPocket



# L'Edito du Maire



*Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux de monsieur le Maire :*

Buccéennes, Buccéens,

C'est toujours un grand honneur et un plaisir de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Je suis heureux à l'occasion de cette nouvelle année de vous adresser mes vœux les plus chaleureux, de bonne santé, de bonheur, de joie et de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Nos pensées affectueuses accompagnent les personnes qui en ces temps de rigueur, traversent des moments difficiles, celles qui sont malades, dans la peine ou dans la solitude. Ces vœux sont l'occasion de témoigner notre soutien, notre solidarité à celles et ceux qui affrontent ces moments douloureux.

Ayant également une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés en 2025.

Cette année 2026 sera marquée par le renouvellement des conseillers municipaux et intercommunaux partout en France. Vous comprendrez, que je m'en tienne très prudemment à évoquer notre ville ; les nombreuses réalisations exécutées en 2025 et finalisées, ont été évoquées dans les lettres de Boissy.

Pour ma part, après 25 années comme maire de notre village, je tiens à vous signaler que je ne me représenterai pas du fait de mon âge ; cependant je tiens à remercier chaleureusement et sincèrement tous les Buccéennes et Buccéens qui m'ont témoigné leur confiance pendant toutes ces années permettant ainsi d'améliorer notre cadre de vie.



Grâce à cette cérémonie de vœux, je voudrais également remercier :

L'Etat pour les dotations d'équipement des territoires ruraux et subventions qu'il a accordées durant ces quatre mandats,

Le Conseil Départemental, le Conseil Régional, pour les subventions qui ont permis de réaliser de nombreux investissements,

Le Syndicat intercommunal des énergies de Seine-et-Marne, qui nous aide dans la maîtrise d'œuvre et dans le financement de nos travaux d'enfouissement de nos réseaux et dans le remplacement en LED de notre éclairage public ainsi notre commune est équipée à 100% en éclairage LED.

Un grand merci à tous et aussi à notre conseillère départementale Sophie DELOISY pour son aide à défendre nos dossiers.

Cette réception des vœux est aussi l'occasion de recevoir les nouvelles familles qui ont choisi de s'installer dans notre commune, je leur souhaite la bienvenue.

Notre village connaît une vie associative intense, qu'il me soit permis de saluer l'important travail effectué par leurs dirigeants et bénévoles au profit de leurs adhérents ; ils contribuent avec leurs manifestations et animations à rendre notre commune très vivante. Qu'ils en soient remerciés.

Je tiens également à remercier nos commerçants et artisans qui développent l'attractivité commerciale de notre village.

Un grand merci à nos agents communaux des services administratifs, des services techniques, d'entretien de nos bâtiments, de la Police Municipale, des écoles, des cantines, de l'accueil de loisirs, du périscolaire pour la qualité de leur travail au service des Buccéens.

Merci aussi aux personnels enseignants pour la qualité de leur enseignement pour nos enfants.

Je tiens à saluer la collaboration et le soutien des personnels de l'Etat.

Enfin, je voudrais rendre un hommage particulier à mes adjoints et à toute l'équipe municipale qui œuvrent à mes côtés en m'apportant aide et dévouement dans l'accomplissement de ma fonction au profit de nos concitoyens.

A toutes et tous, je vous souhaite au nom du conseil municipal et des services municipaux « une bonne année 2026 ».

Remerciements aux Etablissements DUTHOIT pour le prêt des plantes qui décorent le devant de scène.

Votre Maire,  
Guy DHORBAIT





# Remise des médailles lors de la cérémonie des vœux

## MÉDAILLES DU TRAVAIL

### Médailles d'argent (20 ans)

Madame CASTILLON DU PERRON Nadège  
 Madame WILLAUME Virginie  
 Monsieur VINCENT Sébastien  
 Monsieur PITSCHON Thomas  
 Monsieur LECLERE Gilles

### Médailles de Vermeil (30 ans)

Monsieur TOURÉ Mamoudou  
 Monsieur DA COSTA MOURA Antoine

### Médaille d'Or (35 ans)

Monsieur STAHELI Bernard

### Médaille Grand Or (40 ans)

Monsieur BAUD Denis

## MÉDAILLES DE LA VILLE

Madame BERTHELIN Céline  
 Madame CAIN Geneviève  
 Madame CHEVRIER-GAVARD Muriel



## MÉDAILLES COMMUNALES

### Médailles d'argent

Madame BASSIM-EL-AROUSSI Nadia  
 Madame LEPORCQ Marylène  
 Madame TONNEAU Josiane

### Médaille de vermeil

Madame LOELTZ Anne

## MÉDAILLES D'HONNEUR

Médaille du département de  
**Seine-et-Marne** remise par son  
**Président, Monsieur PARIGI**  
 Monsieur DHORBAIT Guy

Médaille de l'Assemblée Nationale  
 remise par notre Député, Monsieur  
**RIESTER**

Monsieur DHORBAIT Guy





## ECOLE ELEMENTAIRE « LA MARE GARENNE »

Eté 2025, cinq entreprises sont intervenues sur site afin de réaliser les travaux de rénovation énergétique de l'établissement scolaire :

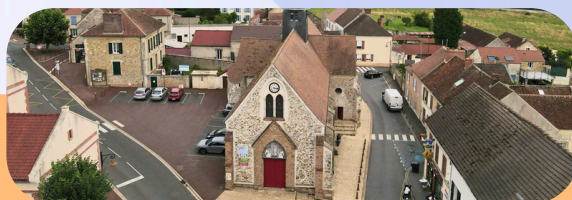
- *Etanchéité, couverture* : fourniture et pose d'une couverture en bac acier et bardage en composite sur les façades avec isolation thermique.
- *CVC, plomberie* : mise en place de 2 pompes à chaleur pour le chauffage et le rafraîchissement des locaux avec unités intérieures, associée à divers travaux de plomberie.
- *Menuiseries extérieures* : remplacement des menuiseries existantes pour des menuiseries aluminium avec fourniture de protections solaires en toiles filtrantes.
- *Aménagement* : divers agencements intérieurs notamment l'aménagement d'une nouvelle salle de classe.
- *Electricité* : mise aux normes des installations électriques du bâtiment scolaire ainsi que le remplacement éclairages par des LED.

En complément de ces travaux, 4 salles de classe, le self de l'école élémentaire ainsi que l'espace des enseignants agrandi et réagencé, ont été équipés de nouveaux mobiliers.

1

2

3



## EGLISE SAINT SULPICE

L'année 2025 a vu s'achever les travaux de rénovation de l'église Saint Sulpice. En continuité de cette rénovation, a été confiée, en 2025, à deux restauratrices du Patrimoine, la restauration du mobilier classé Monument Historique (tableaux et statues).



E

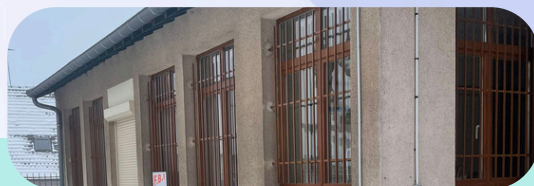
## ECOLE MATERNELLE « ETIENNE DUMAS »

Au mois d'août 2025, un préau a été installé dans la cour de l'école maternelle.



## ECLAIRAGE PUBLIC

Au cours du 2ème semestre 2025, l'entreprise BIR est intervenue sur le réseau « éclairage public » pour le remplacement de luminaires. Aujourd'hui, tout le réseau est équipé à 100 % de luminaires type « LED »



## BATIMENTS COMMUNAUX

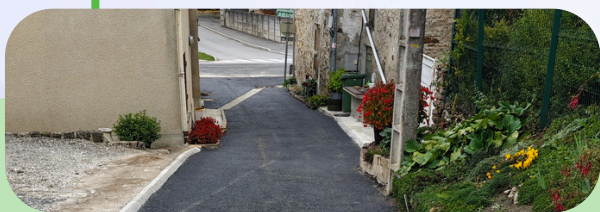
Les fenêtres d'un logement communal, rue de la Grange aux Dîmes ainsi que celles du local mis à disposition de l'association FBI (Formation des Buccéens à l'Informatique) ont été remplacées, assurant ainsi un meilleur confort thermique aux occupants.

4

5

6

7



## VOIRIE COMMUNALE

Initiés en 2024, les travaux de voirie rue du Bois L'Huillier, rue Saint Laurent et rue des Granges ainsi que le parking situé face au cimetière, se sont achevés courant 2025.

Divers autres aménagements et rénovation de voirie ont été réalisés, rue Neuve, rue de la Cave, rue du Gain au Bois, rue de la Gare et avenue Charles de Gaulle.



## CIMETIERE COMMUNAL

Afin de respecter les volontés des familles, un columbarium de 12 emplacements a été ajouté.

CENTRE DE LOISIRS

VACANCES DE LA  
TOUSSAINT

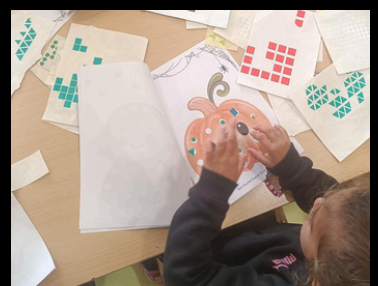


## LES VACANCES MAGIQUES D'HALLOWEEN À BOISSY-LE-CHÂTEL !

Au programme : des citrouilles rigolotes, des fantômes farceurs, des chauves-souris rigolardes et même quelques sorcières qui avaient oublié leur balai !

Le jour de la grande fête d'Halloween, les animateurs avaient préparé un pique-nique monstrueusement délicieux, avec des bonbons magiques, des potions sucrées et des gâteaux en forme d'yeux (miam !).

Bravo à tous nos petits chasseurs de monstres, apprentis sorciers et cueilleurs de citrouilles !  
Vivement la prochaine aventure fantastique !



## COMMEMORATION

11 NOVEMBRE



## REPAS DE NOS ANCIENS

23 NOVEMBRE



Le repas des anciens organisé le 23 novembre, a réuni 210 convives autour d'un déjeuner préparé par le traiteur Éclat des Saveurs, dans une ambiance festive et conviviale, animé par le groupe Éternels Refrains.



## Monoxyde de carbone

# RECONNAÎTRE CES SYMPTÔMES PEUT SAUVER DES VIES !

Les symptômes suivants doivent vous faire penser à une intoxication au monoxyde de carbone, surtout s'ils apparaissent dans un même lieu ou chez plusieurs personnes vivant ensemble.

### Petites doses répétées



1

Perceptions  
lumineuses



2

Mal de tête



3

Fatigue  
Nausées



4

Vomissement  
Syncope



5

Coma

Fortes doses

**?**  
Qu'est-ce que le  
monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore et incolore, pouvant être mortel. Tous les appareils de chauffage à combustion peuvent produire du monoxyde de carbone, s'ils sont anciens, mal entretenus, mal réglés ou utilisés dans des conditions inadéquates.

**Intoxication chronique**  
à ne pas confondre avec  
une intoxication alimentaire

**Intoxication aiguë**  
incapacité à se déplacer

Ce gaz peut vous faire perdre connaissance en quelques minutes. Si vous pensez être victime d'une intoxication au monoxyde de carbone : **aérer immédiatement** le logement, **couper les appareils de chauffage**, **évacuer les locaux** et **appeler les secours** (112 n° d'urgence européen - 18 Pompiers - 15 SAMU).

## FEMMES ENCEINTES ET INTOXICATIONS

Le fœtus est particulièrement vulnérable face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO) notamment parce que l'hémoglobine fœtale a une affinité plus importante pour le CO que l'hémoglobine adulte. Ainsi, il faudra être particulièrement vigilant car des signes mineurs d'intoxication chez la femme enceinte n'excluront pas une atteinte fœtale, laquelle pourra avoir des conséquences de sévérité variable.



## CAISSES A SAVON

25ème édition

### La 25ème édition de la course de caisses à savon a eu lieu le week-end des 13 et 14 septembre à Boissy-le-Châtel.

Cette manifestation organisée par le Racing Club Buccéen a rassemblé 35 participants. Elle a débuté le samedi soir par une déambulation nocturne qui a permis aux participants de reconnaître la piste d'environ 800 mètres. Les inscriptions ont débuté dimanche à 10h00, la météo étant instable, la course a débuté à 11h00, pour la première descente de la journée. La pause déjeuner a permis à chacun de se restaurer auprès de la buvette tenue par l'ABC. Puis, trois descentes chronométrées ont permis aux As du volant de montrer leur habileté dans la rue des Papeteries.

Merci à l'association de parents d'élèves l'ABC, pour la tenue de la buvette, à tous les bénévoles de l'association, à tous les participants pour leur participation et leur bonne humeur et les riverains pour leur compréhension.

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, pour la 26ème édition.

Jean Michel et Aurore WETZEL

### RESULTATS



#### -40 kg

1.LECOT Timéo – 1.26.14

#### De 40 à 65 kg

1.LEROY Anae – 1.07.94  
2.PACHOT Marc – 1.09.49  
3.AGASSE Arnaud – 1.09.99  
4.RICHE Pauline – 1.10.44  
5.AGASSE Antoine – 1.10.82

#### + 65 kg

1.KARAS Bruno – 58.20  
2.WETZEL Eliot – 58.51  
3.FROMAGET Kelyan – 59.59  
4.FROMAGET Benoit – 1.00.35  
5.FROMAGET Nathan – 1.02.18



## CLUB DES ANCIENS

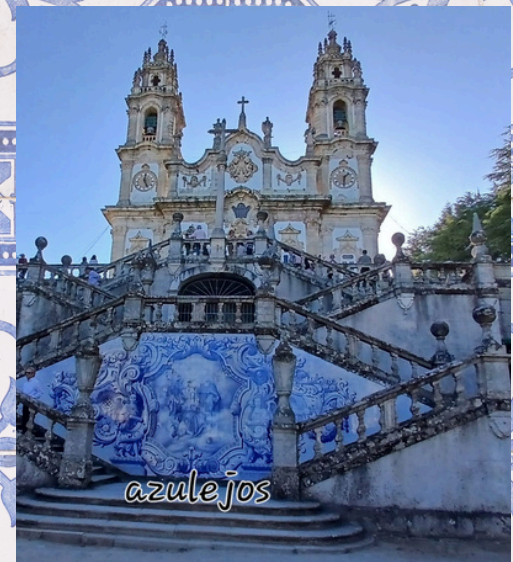
**Repas de la rentrée**  
3 septembre 2025  
102 convives



**Repas de Noël**  
10 décembre 2025  
104 participants



**VOYAGE AU PORTUGAL DU 24 SEPTEMBRE AU 01 OCTOBRE 2025**  
**40 PARTICIPANTS**



## MOMENT SCRAP 77



Les ateliers enfants ont repris avec des magnifiques réalisations confectionnées par leurs soins.

Tout d'abord, avec notre atelier Halloween, les enfants sont repartis avec un petit sac citrouille façonné par leurs petites mains.

Nos petits prodiges se sont ensuite donné rendez-vous au Téléthon pour décorer des marques pages, ils nous ont présenté de magnifiques créations.

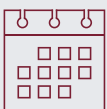
Et enfin dimanche 14 décembre : avec les chansons de Noël, la Coop nous a accueillis tout l'après-midi. Nos petits lutins en herbe ont composé des décorations de Noël : boules, rennes et bonhommes en pain d'épices n'avaient qu'à bien se tenir et pour les remercier de leur travail, Féfé et Milka ont œuvré dans la confection de crêpes. Un moment de partage très convivial, à refaire !

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes et on se retrouve l'année prochaine pour d'autres projets.

Aurélie DESTON, Présidente

## LA LYRE BRIARDE

### EVÈNEMENTS À VENIR



15 mars 2026 : brocante

10, 11 et 12 avril : anniversaire, les 145 ans de la Lyre Briarde

21 juin 2026 : fête de la musique

### PROGRAMME DE L'ANNIVERSAIRE : LES 145 ANS DE LA LYRE BRIARDE

#### Vendredi 10 avril :

- Nuit des Chorales

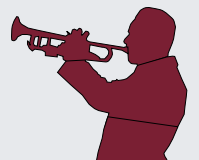
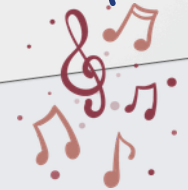
#### Samedi 11 avril :

- Brocante musicale
- Restauration food truck
- Exposition sur l'historique de l'association dans la salle Pierrelée. Inauguration à partir de 11h30, suivi d'un verre de l'amitié.
- 14h30 Concert du Al And Co BigBand (salle des fêtes)
- Concert du Brassage Brass Band (salle des fêtes, horaire à définir)

#### Dimanche 12 avril :

- Concert du Fil'Harmonie Orchestra de la Lyre Briarde 16h00

# 145 ans ça se fête !



UNC



**L'UNC BOISSY-LE-CHÂTEL, CHAUFFRY et ses environs, vous souhaite une bonne et heureuse année 2026, surtout la santé.**

Une pensée pour les anciens combattants qui nous ont quittés en 2025 :

- M. DUVAL Jean-Claude
- M. PENET Roger, porte drapeau
- M. DEGARNE Jean, ancien président, et depuis 2021 président d'honneur de l'association UNC
- M. LOISEAU Jacques
- M. GILBERT Daniel
- M. CHEBAUT Jean-Pierre



## HOMMAGE À M. JEAN DEGARNE



*Le 12 Août 2025 Jean est parti pour un long voyage.*

*Parcours d'un Buccéen d'adoption,*

*Jean a fait carrière dans le milieu bancaire.*

*En janvier 1975 nous arrivons à Boissy, merci à Mr et Mme DART pour leur convivialité.*

*Nos deux enfants scolarisés, Jean fait partie des parents d'élèves à Boissy et à Rebais.*

*Ancien combattant d'Algérie de 1961 -1963.*

*En 1988 Jean a adhéré à l'association UNC représentée par M. Delarbre pour ensuite le remplacer en tant que président jusqu'en 2021.*

*Jean s'est beaucoup impliqué au sein des Anciens combattants dans la durée à Boissy et au siège de Roissy-en-Brie où il était secrétaire général de Seine-et-Marne.*

*Jean était passionné d'histoire, la lecture était un de ses loisirs préféré.*

*Participe aux premiers Téléthons avec Dominique, René et bien d'autres bénévoles.*

*A intégré l'équipe municipale pendant deux mandats notamment comme adjoint à l'urbanisme.*

*En novembre 2021 nous quittons Boissy avec de merveilleux souvenirs pour les environs de la Rochelle afin de nous rapprocher de nos enfants.*

*A mes yeux, Jean était un homme modeste, loyal et avait le souci de mener à bien un projet, un papa très présent et de bons conseils pour affronter les défis de la vie.*

*Evelyne DEGARNE*



ABC



## Une citrouille au marché de Noël de l'ABC

C'est avec un énorme grand frisson de plaisir que nous avons organisé le 31 octobre dernier la soirée d'halloween pour nos petits buccéens sur le site de la Galleria Continua.

L'évènement a connu un beau succès avec la présence de plus d'une centaine d'enfants accompagnés de leurs familles.

Tout le monde s'est bien amusé sur le thème de «Fort Boissy» avec des jeux inspirés de la célèbre émission dont la figure emblématique est le père Fouras. Je vous laisse résoudre l'énigme...

Un goûter était offert aux enfants accompagnés de bonbons effrayants, doigts coupés, cervelles, têtes de morts et yeux globuleux par exemple.

Le concours de déguisement a ponctué la soirée avec de véritables petits monstres plus vrais que nature. Les grands enfants n'étaient pas en reste pour autant !

Une belle réussite encore cette année en partenariat avec la Galleria Continua qui encore une fois nous a permis de réaliser cet évènement dans son très beau site que les participants n'ont pas manqué de visiter sous les commentaires éclairés d'Alessandra spécialiste de l'art.

Pour l'information de tous, cet évènement était entièrement gratuit et ouvert aux enfants et familles buccéennes. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre l'année prochaine. L'information est donnée par l'intermédiaire des écoles, de notre page Facebook ou directement par les canaux réservés à nos adhérents. Sur ce dernier point, je ne peux que vous inviter à nous rejoindre pour nous aider à faire encore de plus belles choses à l'intention de nos bouts de chou.



Après ce beau moment, nous avons organisé notre marché de Noël annuel qui s'est déroulé les 29 et 30 novembre dans la salle des fêtes.

Plein de nouveautés cette année avec la création de la maison du Père Noël où les enfants pouvaient confectionner leurs lettres dans un lieu féérique. Une lutine venu tout droit du Pôle Nord était là cette année pour maquiller les enfants et les rendre encore plus beaux pour la séance photo.

Encore de très belles photographies faites avec le Père Noël dans un tout nouveau décor que nous enrichirons dès l'année prochaine.

Nous avons également mis en place un nouveau circuit autour de nos exposants qui a rendu la visite de tous plus fluides et a peut-être aussi permis une meilleure visibilité des stands.

En parlant de circuit, nous avons organisé cette année une tombola autour d'un lot principal d'une très belle valeur. En effet, nous proposons de gagner un stage de pilotage complet sur Ford Mustang sur le circuit de la Ferté Gaucher avec le concours de Stunt Driver. Le gagnant du concours, conducteur de bus au quotidien, pourra prochainement appliquer les drifts, braquages contre braquages, dérapages appris lors du stage. Alors attention sur la route, si vous croisez prochainement le pilote !!

Notre buvette a connu également un beau succès, avec cette année quelques nouveautés (muffins, gaufres de Liège) autour de nos classiques vins chauds, soupes ou chocolats chauds pour ne citer qu'eux.

Je souligne également la superbe ambiance transmise par nos adhérents durant ce week-end où chacun était heureux d'être présent et de vivre le moment. Une belle équipe est née !!!!

ABC



## Michelangelo Pistoletto, vous connaissez ?

Michelangelo Pistoletto est un artiste italien contemporain, peintre et sculpteur qui a rejoint le mouvement Arte Povera. Dans ce mouvement, l'œuvre n'est pas grand-chose en elle-même, mais elle permet au public de se l'approprier et d'y contribuer. C'est une œuvre ouverte.

Pour ma part, j'avoue que c'était un illustre inconnu avant ce dimanche 21 décembre où à l'invitation de la Galleria Continua, les enfants et leurs familles ont créé une fresque artistique sur le thème de l'infini cher à l'artiste. Toutefois, il ne lui donne pas une définition mathématique mais artistique où il ajoute un troisième anneau pour unir le monde moderne à la nature et ainsi essayer d'atteindre un monde meilleur.

Nos petits artistes du dimanche se sont donnés pleinement au projet. Ils ont profité des conseils avisés de nos hôtes, Alessandra, Bianca et Flavio. Chacun a peint ses propres dessins qui, une fois assemblés, ont formé un superbe symbole. En toute fin de séance, tous les participants se sont unis pour entourer la fresque, comme un cadre entoure une œuvre. Après cela, un bon goûter offert par nos hôtes a récompensé tous les participants.

L'ensemble du groupe a ensuite profité d'une visite commentée du site et de ses principales œuvres.

Bref, un bel après-midi sous le signe de l'art.

Un grand merci à toute l'équipe de la Galleria Continua pour son accueil et son envie toujours intacte d'ouvrir la culture à tous les Buccéens.

L'ABC vous souhaite une belle année 2026. On se retrouve très bientôt pour le carnaval de printemps dont la date et le lieu seront prochainement définis.

Jean-Philippe Barré  
Président de l'ABC



## LES BOBINES DU CHÂTEL FIL

*"Cela aurait pu s'appeler Ciseaux et vieux chiffons, un club de couture ou entre deux coupes de tissus, avec des membres aussi vieux que les chiffons qui passent leur temps à se raconter les ragots du village...  
**MAIS PAS DU TOUT... !! "***



### L'ASSOCIATION LES BOBINES DU CHÂTEL FIL, EST UN NOUVEL ESPACE DE COUTURE ET DE MODE SUR BOISSY-LE-CHÂTEL



Une dizaine de personnes, **chaque mardi** se réunisse le soir, dans la bonne humeur afin de se familiariser aux **techniques de la couture**, aussi bien à la main qu'à la machine à coudre. Les premiers pas permettent de comprendre les techniques de base et aussi le langage propre à ces petites mains.

Fortes de leur création, **les couturières conçoivent elles-mêmes** des objets de la vie quotidienne tels que des porte-ciseaux, porte-tarte, des sacs de couturière, etc ...


Encadrées par **deux personnes motivées**, les cours de **deux heures** se font de telle façon, que chacune, à son poste de travail, suit les instructions et réalise sa propre création.

Ce club couture n'a que pour seule ambition le partage des techniques élémentaires et l'approche de la création pour la vie de tous les jours. Tout cet apprentissage se passe dans la joie et la bonne humeur.

**Association dédiée aux débutants**, chaque membre a sa place et évolue suivant son rythme.

Si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Corinne Marchal, Présidente

 [lesbobinesduchatefil@gmail.com](mailto:lesbobinesduchatefil@gmail.com)

## TELETHON



### TRÈS BELLE RÉUSSITE POUR LE 31 ÈME TÉLÉTHON DE BOISSY-LE-CHÂTEL.

La nouvelle équipe a prouvé son efficacité et son intérêt tout au long de ces 30 heures dédiées à la recherche.

Un grand merci à mon armée de bénévoles, sans oublier les donateurs, les commerçants et tous les autres partenaires qui ont contribué à faire de Boissy-le-Châtel un acteur principal en remettant à l'AFM Téléthon la somme de **12.500 €**.  
Mention particulière à Geneviève pour la confection des confitures.

Le Président



# DURÉE DE CONSERVATION DES DOCUMENTS



## ASSURANCE

Type de document	Durée minimale de conservation
Quittance Avis d'échéance - Courrier de résiliation - Preuve du règlement	Date du document + 2 ans
Contrat	Durée du contrat + 2 ans
Relevé d'informations automobile	<b>Permanente</b> Le relevé d'informations est délivré par votre assureur à la fin du contrat ou sur demande Ce relevé indique le coefficient de réduction-majoration de votre prime d'assurance (bonus-malus)
Assurance-vie	<b>10 ans</b> Ce délai s'applique dès que vous avez connaissance du contrat en tant que bénéficiaire de l'assurance-vie
Domage corporel	<b>10 ans</b>

## BANQUE

Type de document	Durée minimale de conservation
Chèque à encaisser	<b>1 an et 8 jours</b> Passé ce délai, le chèque ne peut plus être encaissé mais la dette reste due
Contrat de crédit immobilier et crédit à la consommation + justificatifs	<b>2 ans à partir de la dernière échéance</b>

# BANQUE SUITE

## Type de document

## Durée minimale de conservation

Dossier concernant un compte (compte courant, PEL, livret A...)	<b>5 ans à partir de la clôture du compte</b>
Relevé de compte (compte courant, <u>PEL</u> , <u>livret A...</u> ) Talon de chèque	<b>5 ans à partir de l'opération</b> Un débit frauduleux doit être contesté dans un délai maximum de 13 mois
Ticket de carte bancaire : paiement et retrait	<b>Jusqu'à réception du relevé de compte où figure le solde correspondant</b> Un débit frauduleux peut être contesté dans un délai maximum de 13 mois

# IMPÔTS ET TAXES

## Type de document

## Durée minimale de conservation

Déclaration de revenus Avis d'imposition sur le revenu Justificatifs utilisés. exemple : justificatifs des frais réels	<b>3 ans à partir de l'année qui suit l'année d'imposition</b> Exemple : déclaration 2023 à conserver jusqu'à la fin 2026
Avis d'impôts locaux : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière	<b>1 an</b> 3 ans en cas de dégrèvement, exonération ou abattement

# CONSOMMATION

## Type de document

## Durée minimale de conservation

Certificat de garantie	<b>Jusqu'à la fin de la garantie</b>
Facture d'un appareil ménager (exemple : machine à laver, téléviseur)	<b>Jusqu'à la fin de la garantie</b> Il est utile de conserver la facture tant que vous possédez l'appareil, elle sert de preuve auprès de l'assureur en cas de vol ou de sinistre.

# TRAVAIL CHÔMAGE ET RETRAITE

Type de document	Durée minimale de conservation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bulletin de salaire</li> <li>• Contrat de travail</li> <li>• Certificat de travail</li> <li>• Relevé d'indemnités journalières de maladie et de maternité</li> </ul>	<p><b>Jusqu'à la liquidation de la retraite</b>            Vous avez 3 ans pour réclamer un arriéré de salaire            Un justificatif d'indemnités journalières doit être gardé au moins 2 ans, mais il est prudent de le conserver jusqu'à la liquidation de la retraite            Il peut être utile de garder les bulletins de salaire après le départ à la retraite pour le calcul de la rente en cas de maladie professionnelle survenant à un retraité</p>
Attestation France Travail (anciennement Pôle emploi)	<p><b>2 ans à partir de la date d'inscription comme demandeur d'emploi</b>            Ce document peut être utile dans le cadre du calcul de vos droits à la retraite</p>
Solde de tout compte	<p><b>3 ans</b>            Le délai pour contester les sommes indiquées sur le solde de tout compte dépend de votre signature ou de l'absence de votre signature du reçu</p>
Justificatif de versement d'allocations chômage	<p><b>3 ans</b>            La durée de 3 ans correspond au délai de reprise en cas de trop perçu constaté par France Travail            Ce délai passe à 10 ans en cas de fraude ou fausse déclaration            Ce document peut être utile dans le cadre du calcul de vos droits à la retraite</p>
Bulletin de paiement de la pension de retraite Titre de pension	<p><b>Permanente</b>            Document utile pour le calcul de vos droits à la pension de réversion</p>
Notes de frais	<p><b>3 ans</b>            Délai pendant lequel l'administration fiscale peut vous contrôler si vous utilisez la déduction des frais réels</p>
Carte d'invalidité d'un enfant	<p><b>Jusqu'à la liquidation de la retraite</b>            Assumer la charge d'un enfant handicapé permet de recevoir une majoration            Vous devez donc conserver tous les justificatifs</p>



Type de document	Durée minimale de conservation
Facture d'électricité Facture de gaz	<b>5 ans</b> Votre fournisseur a 2 ans pour réclamer un paiement
Facture d'eau	<b>5 ans</b> Pour réclamer un paiement, votre fournisseur a : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 ans si c'est un fournisseur public</li> <li>• 2 ans si c'est un fournisseur privé</li> </ul>
Facture de téléphone fixe et mobile Facture internet	<b>1 an</b>
Preuve de restitution de matériel (box)	<b>2 ans à partir de la restitution</b>
Facture liée aux petits travaux	<b>2 ans</b> Par exemple, remplacement de fenêtres
Facture liée aux gros travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>10 ans pour le gros œuvre</b></li> <li>• <b>Durée de conservation du logement pour une facture concernant des travaux de construction, reconstruction, agrandissement ou d'amélioration. Par exemple, installation d'une salle de bain.</b></li> </ul> <p>En cas de vente d'un bien immobilier, les factures concernant les travaux de construction, reconstruction, d'agrandissement ou d'amélioration sont prises en compte pour le calcul de la plus-value immobilière, sauf cas d'exonération.</p>
Certificat de ramonage	<b>1 an</b>
Attestation d'entretien annuel d'une chaudière	<b>2 ans</b>
Diagnostic de performance énergétique (DPE)	<b>10 ans si le DPE a été réalisé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021</b>
Acte de vente (aussi appelé titre de propriété)	<b>Permanente</b> Si nécessaire, vous pouvez demander une copie au notaire détenteur de la minute

# LOGEMENT SUITE

Type de document	Durée minimale de conservation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Preuve du paiement des charges de copropriété</li> <li>• Correspondances avec le syndic</li> <li>• Procès verbal d'assemblée générale de copropriété</li> </ul>	<b>5 ans</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrat de location</li> <li>• État des lieux</li> <li>• Quittance de loyer</li> </ul>	<b>Durée de la location + 3 ans</b> Le délai est identique pour un logement vide ou meublé
Courrier de révision de loyer	<b>Durée de la location + 1 an</b> Ce délai s'applique à un logement loué à titre de résidence principale vide ou meublé
Inventaire du mobilier pour les locations meublées	<b>Durée de la location + 3 ans</b>
Justificatif de versement de l'aide personnalisée au logement (APL)	<b>2 ans</b>

# VEHICULE

Type de document	Durée minimale de conservation
PV pour amende forfaitaire	<b>3 ans</b> Vous ne devez plus rien si le Trésor public n'a rien fait pour obtenir le paiement de l'amende 3 ans après sa notification
Facture : achat, réparation...	<b>Durée de conservation du véhicule + 2 ans</b> en cas de revente compte tenu de la garantie des vices cachés
Certificat de cession du véhicule	<b>Durée de conservation du véhicule</b> Il peut être utile à l'acheteur de garder ce certificat tant qu'il conserve le véhicule, en cas de litige avec l'ancien propriétaire.

# FAMILLE ET SCOLARITE

Type de document	Durée minimale de conservation
Acte d'état civil : copie intégrale et extrait	<b>Permanente</b> Certaines procédures nécessitent un acte d'état civil récent
Avis de versement d'allocations familiales	<b>5 ans</b> Vous avez 2 ans pour agir si vous n'avez pas perçu le bon montant La CAF a également 2 ans pour se faire rembourser un trop perçu Ce délai passe à 5 ans en cas de fraude de votre part
Jugement de divorce, jugement d'adoption	<b>Permanente</b> En cas de perte, vous pouvez demander une copie au tribunal
Acte de reconnaissance d'un enfant	<b>Permanente</b> La mairie peut vous en délivrer une copie
Convention de PACS	<b>Permanente</b> En cas de perte, un notaire peut fournir une copie, mais pas le tribunal ni la mairie
Contrat de mariage : documents relatifs aux biens apportés ou acquis lors du mariage par donation ou legs	<b>Permanente</b> En cas de perte du contrat de mariage, vous devez vous adresser au notaire qui l'a établi
Livret de famille	<b>Permanente</b> En cas de perte, un duplicata peut être obtenu à la mairie de résidence
Diplôme	<b>Permanente</b> En cas de perte, vous pouvez demander une preuve de votre réussite à l'examen via le site : <a href="https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F10492">https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F10492</a>



Type de document	Durée minimale de conservation
Relevé de remboursement d'assurance maladie et maternité	<b>2 ans</b> Délai de reprise du trop perçu Le délai est de 5 ans en cas de fraude ou de fausse déclaration
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carte de mutuelle</li> <li>• Relevé de remboursement</li> </ul>	<b>Variable selon l'organisme</b> Se référer aux délais prévus dans le contrat
Facture d'un hôpital public	<b>4 ans</b>
Facture d'un établissement de santé privé	<b>2 ans</b>
Ordonnance	<b>1 an</b> (sauf pour les lunettes et les audioprothèses)
Preuve du versement d'indemnités journalières	<b>Jusqu'à liquidation des droits à la retraite</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carnet de vaccination</li> <li>• Carte de groupe sanguin</li> <li>• Carnet de santé</li> </ul>	<b>Permanente</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat médical</li> <li>• Examen médical (par exemple, radiographie)</li> </ul>	<b>Permanente</b> Documents utiles en cas de rechute ou d'aggravation de l'état de santé

## ATTENTION

Les durées indiquées sont des durées minimales durant lesquelles il est prudent de garder les documents.

Vous pouvez bien sûr garder vos documents plus longtemps, notamment pour apporter une preuve devant la justice.

En effet, les délais indiqués ne prennent pas en compte tous les cas de figure.



## PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : RAPPEL DES RÈGLES ET DES BONS GESTES



### #RAMASSESACROTTE

## PRECAUTION CHASSE

En période de chasse, afin de garantir la sécurité de tous, la municipalité invite les habitants à la plus grande vigilance lors de leurs déplacements en zones rurales ou boisées.

Il est recommandé de :

- Respecter la signalisation mise en place,
- Eviter les secteurs concernés lors des battues,
- Rester sur les chemins balisés,
- Porter des vêtements visibles lors des promenades,
- Tenir les chiens en laisse.



Ces règles de prudence permettent à chacun de profiter de la nature en toute sécurité.

Pour connaître les bonnes pratiques et les règles de sécurité, des informations officielles sont disponibles sur le site de la Fédération Nationale des Chasseurs :

[www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

Par ailleurs, des alertes et informations ponctuelles liées à la chasse sont diffusées via PanneauPocket, application gratuite accessible à tous en téléchargement.



## VIGILANCE HIVERNALE

L'hiver met parfois le quotidien à l'épreuve : routes glissantes, trottoirs verglacés, températures basses ou pannes imprévues. Chacun peut, à son échelle, contribuer à limiter les risques et à faciliter la vie collective.

Quelques gestes simples peuvent faire la différence :

- dégager et saler, si possible, les abords de son domicile,
- prévoir un peu plus de temps pour les déplacements,
- vérifier régulièrement son chauffage et son détecteur de fumée,
- penser à ses voisins, notamment les personnes seules ou fragiles.

En hiver, je protège aussi mon compteur du froid !



En cas de difficultés liées aux conditions météorologiques, ne restez pas isolés : la mairie et les services communaux peuvent orienter et accompagner les personnes en besoin.

Les informations locales et alertes ponctuelles sont relayées sur PanneauPocket, application gratuite accessible à tous.

## LES ÉLUS ONT LA PAROLE

Groupe Boissy pour Tous

Le temps du changement

Chers Buccéennes, Chers Buccéens,

C'est pour nous l'occasion de vous présenter nos Bons Vœux pour vous et vos proches, santé avant toutes choses, et surtout des Vœux pour Boissy !

Depuis 2020, nous avons pu, dans ce petit espace du Bulletin municipal, vous informer en toute objectivité, de notre défense des intérêts des Buccéens. Au mois de mars prochain, nous aurons à renouveler les équipes municipales.

Le temps est venu de changer de gestion, réparer, réorganiser, rénover, rattraper le retard, donner la parole aux Buccéens, et surtout dire la vérité, bref le temps du changement est venu ! Il faut mettre en place une équipe totalement renouvelée. Nous connaissons les dossiers, nous allons déjà vers vous pour répondre à vos attentes.

Rejoignez-nous pour travailler avec nous à un meilleur avenir pour Boissy !

Vos conseillers municipaux Boissy pour Tous : Denis SARAZIN-CHARPENTIER, Muriel CHEVRIER-GAVARD, Philippe GASPERINA

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone ou SMS : 06 69 56 02 96

denis.sarazin-charpentier@hotmail.com

## 📍 OSEZ L'AMOUR SUR LES PANNEAUX LUMINEUX ! 📍

Cette année, pour la première fois, la commune vous propose de célébrer la Saint-Valentin d'une façon originale, visible... et pleine de cœur.

Le samedi 14 février, les panneaux lumineux de la commune seront dédiés à vos messages d'affection :

- déclaration enflammée à son amoureux(se), mot tendre pour un(e) ami(e), clin d'œil complice, pensée pour sa maman... ou simple « je t'aime ».

### À vous de jouer !

#### Comment participer ?

Envoyez vos messages d'amour signés ou anonymes (20 mots max) par mail à [m.roux@boissy-lc.fr](mailto:m.roux@boissy-lc.fr) avant le jeudi 12 février 2026.

Les messages seront diffusés le 14 février sous réserve de respecter la bonne humeur, la courtoisie et l'esprit bienveillant.

Parce qu'à la Saint-Valentin, on partage de l'amour... **sous toutes ses formes.**

**Faites battre les cœurs et illuminez la commune le temps d'une journée !**



## LES ECOLES

### EFFECTIF 2025/2026

Pour cette année scolaire, les écoles de la commune accueillent 390 élèves, répartis entre l'école maternelle et l'école élémentaire.

L'école maternelle compte 139 élèves, répartis en 6 classes :

- 2 classes de petits : Mme Sensi (23 élèves) et Mme Sans (22 élèves)
- 1 classe de moyens : Mme Chadeaux (25 élèves)
- 1 classe de moyens-grands : Mme Hulin-Gorlier (24 élèves)
- 2 classes de grands : Mme Govin (22 élèves) et Mme Jamet (23 élèves)

L'école élémentaire accueille quant à elle 251 élèves, répartis en 10 classes :

- CP : Mme Legrand (24 élèves), Mme Wetzels (24 élèves)
- CP-CE1 : Mme Latapie (24 élèves)
- CE1 : Mme Decocq (23 élèves)
- CE1-CE2 : Mme Alaguin (24 élèves)
- CE2 : Mme Boitard (25 élèves)
- CE2-CM1 : Mme Pachot (26 élèves)
- CM1 : Mme Lebreton (26 élèves)
- CM1-CM2 : Mme Daumont (27 élèves)
- CM2 : M. Fahy (28 élèves)



La municipalité remercie l'ensemble des équipes enseignantes pour leur engagement quotidien auprès des élèves.



### INSCRIPTIONS 1ère ANNEE DE MATERNELLE 2026/2027

Les inscriptions débuteront mi février, pour les enfants nés en 2023, entrant en 1ère année de maternelle.

Pièces à fournir, en mairie auprès du service scolaire :

- Le livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Le carnet de santé de l'enfant comportant les vaccinations obligatoires
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Les conditions d'exercice de l'autorité parentale : copie du jugement
- Le cas échéant, si l'enfant était déjà scolarisé (changement d'établissement scolaire ou déménagement), le certificat de radiation de l'école précédente

Secrétariat affaires périscolaires  
Mme Amélie DELABARRE  
01 64 03 12 13

## RAPPEL EN URBANISME



### DÉCLARATION ATTESTANT L'ACHEVEMENT ET LA CONFORMITÉ DES TRAVAUX (DAACT)

Vous avez obtenu une autorisation d'urbanisme et vos travaux sont terminés ; n'oubliez pas d'en informer votre mairie.

Vous avez obligation d'effectuer une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux afin de certifier l'exactitude de l'autorisation donnée.

Suite au dépôt de la DAACT et après une visite d'inspection par une personne assermentée, le service urbanisme vous établira une attestation de non contestation ou de contestation de l'achèvement et de conformité ou non conformité.

La DAACT déclenche les délais de prescription et sécurise les achats immobiliers.



**En parallèle, n'oubliez pas de réaliser une déclaration de fin de travaux auprès des services d'impôts.**

## ENTRETIEN DES RUS QUI BORDENT UNE PARCELLE PRIVÉE

En tant que propriétaire d'une parcelle longée par un ru, vous êtes propriétaire de la moitié du lit du ru. Beaucoup d'autres vous ne le savent pas, mais l'article L.215.15 et suivants Code de l'Environnement et l'article 114 du Code Rural vous oblige à certains devoirs, notamment l'entretien des berges.

### Qu'est-ce que l'entretien régulier ?

L'entretien régulier participe au maintien des berges, évite l'apparition d'embâcles et la formation de potentielles rétentions des écoulements pouvant engendrer des inondations.

L'entretien régulier d'un ru permet de préserver une végétation continue et diversifiée.

### Quelques conseils pour réussir son entretien :

- Privilégiez les entretiens doux : priorisez l'entretien de la végétation malade ou morte
- Eclaircissez la végétation en pied de berge quand celle-ci est trop dense afin d'éviter une fermeture du milieu et une rétention des écoulements
- Retirez les résidus de coupe de la végétation pour ne pas perturber les écoulements
- Evitez absolument : le désherbage chimique, les coupes à blanc et le broyage mécanique

Attention, l'entretien régulier ne consiste pas en un curage du ru.

La modification du lit mineur ainsi que l'élargissement des berges sont des opérations interdites.

## Vous devez effectuer **des travaux** dans votre jardin ?



### Vous avez un projet ?

- Planter un arbre,
- Refaire une clôture,
- Creuser une tranchée,
- Créer une descente de garage
- Installer le tout à l'égout...



### Vous devez faire une **D.I.C.T.** (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

#### Où se procurer l'imprimé et les destinataires ?

Compléter l'imprimé et l'envoyer aux organismes concernés (GrDF...)

Attention, si une entreprise travaille pour votre compte, bien veiller à ce qu'elle réalise la D.I.C.T.

#### Pour vous procurer l'imprimé, consultez la page :

[http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/userfile?path=/fichiers/demat-rialisation/Formulaire\\_DT\\_DICT.pdf](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/userfile?path=/fichiers/demat-rialisation/Formulaire_DT_DICT.pdf)

#### Identifiez les destinataires en traçant l'emprise de votre chantier, rendez-vous sur le site :

<http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/gu-presentation/outils/tracer-votre-emprise-de-chantier.html>

#### Attention ! Pour les autres obligations réglementaires :

Rapprochez-vous du service urbanisme de votre commune.

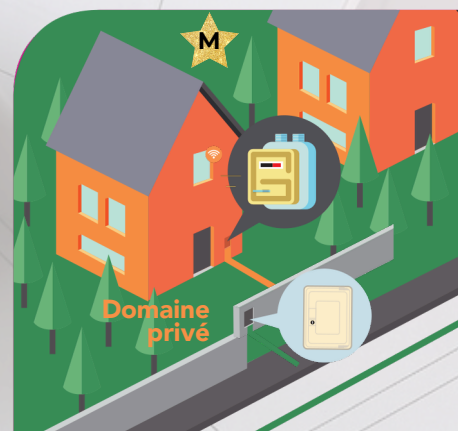


### Vous devez repérer où passe votre canalisation de gaz

Votre branchement gaz : depuis la rue (regard ou coffret) jusqu'à votre habitation (pénétration dans la maison jusqu'au compteur).

**Existe-t-il une servitude de passage sur votre terrain** (présence d'un réseau desservant une autre installation) ?

Si vous êtes propriétaire, cela doit figurer dans l'acte de vente.



**Zone de sécurité** dans cette zone, je travaille avec des outils manuels (pioche, pelle...) et non avec des engins mécaniques.



## LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis mi-janvier, la commune participe au recensement de la population, une opération officielle menée par l'Insee en partenariat avec les communes.

Il concerne tous les habitants et permet de mieux connaître la population du territoire.

Les données recueillies sont indispensables pour adapter les équipements et services publics (écoles, crèches, services aux seniors, transports...), déterminer les dotations financières de l'État et anticiper l'évolution de la population.

**Se faire recenser, c'est agir concrètement pour l'avenir de la commune.**

Un agent recenseur mandaté par la mairie se présentera à votre domicile et vous remettra soit des identifiants pour répondre en ligne (méthode recommandée), soit des questionnaires papier. La démarche est simple, rapide et gratuite.

**Les informations collectées sont strictement confidentielles, protégées par la loi et transmises uniquement à l'Insee. Elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.**

Le recensement prend environ 10 minutes en ligne.

Il est obligatoire et essentiel pour tous.

### **i** Informations

Site officiel : [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Renseignements en mairie : 01 64 03 08 16



**Recensement**  
de la population 2026

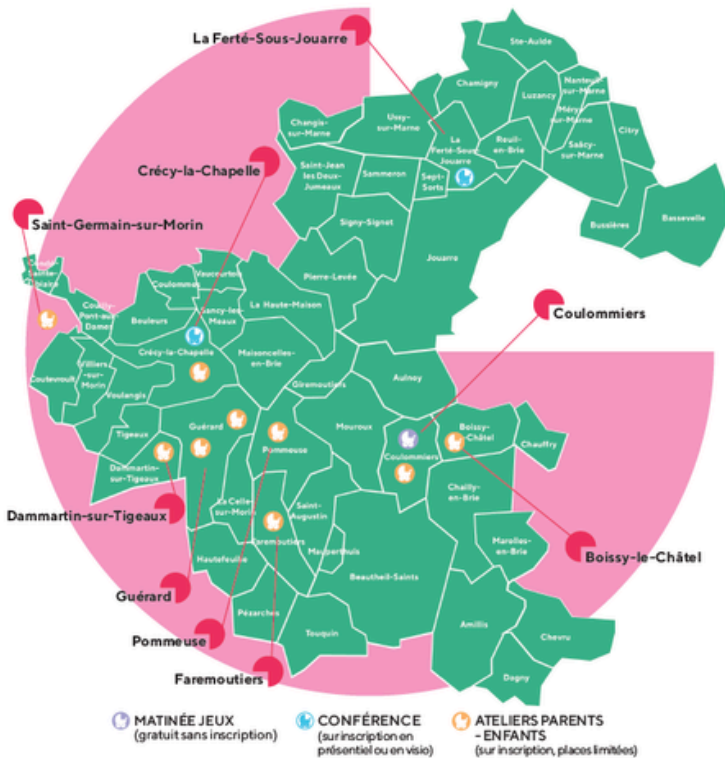


**Vos réponses aujourd'hui**  
construisent la vie locale de demain.

 [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement démarre le 15 janvier.  
Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES RECUEILLIES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.



- MATINÉE JEUX**  
(gratuit sans inscription)
- CONFÉRENCE**  
(sur inscription en présentiel ou en visio)
- ATELIERS PARENTS-ENFANTS**  
(sur inscription, places limitées)

## INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

**Service petite enfance**  
01 64 75 30 90 (taper 2 puis\*)  
maisondespetits@coulommierspaysdebrie.fr

**COULOMMIERS**  
PAYS DE BRIE  
AGGLOMÉRATION

Communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie  
13 rue du Général de Gaulle - 77 120 Coulommiers  
www.coulommierspaysdebrie.fr

# DES ANIMATIONS POUR LES FAMILLES

**GRATUIT**  
OUVERT  
À TOUS

Venez partager un moment convivial



## PROGRAMMATION DE JANVIER À JUILLET 2026

Decouvrez les animations organisées par les services enfance et petite enfance de la communauté d'agglomération : temps de rencontres, d'échanges et de partages avec vos enfants et d'autres familles.

seine-et-marne 77



santé  
famille  
retraite  
services

**COULOMMIERS**  
PAYS DE BRIE  
AGGLOMÉRATION

## MATINÉE JEUX

**PETITE ENFANCE (0 - 4 ANS)**

**Samedi 24 janvier · 9h30 à 12h** (Entrée libre)

La sucrerie, 77 rue du Général Leclerc,  
77120 Coulommiers,

Venez nous retrouver et partager en famille un moment convivial où votre enfant pourra profiter de multiples activités d'éveil autour du thème "la mer et l'océan" (parcours de motricité, parcours sensoriel, jeux de construction, d'encastrement et plein d'autres découvertes).



## CONFÉRENCE

**PETITE ENFANCE (0 - 4 ANS)**

Sur  
inscription en  
PRÉSENTIEL  
ou en VISIO

**L'éducation positive ... mais pour de vrai**

Comment accompagner son enfant avec bienveillance, et trouver le juste équilibre ?

**Jeudi 12 mars · 20h à 22h**

Ecole du musique, 22 avenue du Générale Leclerc,  
77260 La Ferté-sous-Jouarre

**Co-éducation, relation entre parents et professionnels**

Comment établir de bonnes relations entre les parents et les professionnels accueillant leur enfants ?

**Mardi 9 juin · 20h à 22h**

France services, 3 rue de la chapelle,  
77580 Crécy-la-Chapelle,

## ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Sur  
INSCRIPTION  
places  
LIMITÉES

**PETITE ENFANCE (0 - 4 ANS)**

**Atelier "motricité"** accompagnez votre enfant faire ses propres expériences corporelles dans un environnement aménagé dans lequel il pourra développer ses capacités motrices : sauter, ramper, grimper, rouler...

**Mardi 24 février · 10h30 à 11h30**

Maison des Geogères, 64-66 Grande rue, 77580 Guérard

**Jeudi 26 février · 10h30 à 11h30**

Salle des fêtes, 7 rue des carrières, 77169 Boissy-le-Châtel

**Atelier "art plastique"**, éveil avec de l'argile, peinture, réalisation d'une fresque autour du thème "la mer et l'océan" avec l'intervention d'une plasticienne.

**Samedi 28 mars · 8h30 à 12h**

Crèche l'éveil, 3 rue de la chapelle, 77580 Crécy-la-Chapelle

**Atelier "jouons avec la nature"**, parents et enfants pourront s'adonner au plaisir de jouer avec des éléments naturels (plantation, manipulation, etc ...).

**Samedi 6 juin · 9h30 à 10h30 et 11h à 12h**

Halte-Garderie Jardind des bambins, 1 avenue Joffre, 77120 Coulommiers

**Atelier "la mer et l'océan"**, plusieurs pôles seront proposés comme des ateliers sensoriels, motricité, espace artistique, dégustation, etc ...

**Samedi 11 juillet · 9h30 à 10h45 et 11h à 12h15**

Crèche Bulle d'Eveil, 9 rue de Montguillon, 77860 Saint-Germain-sur-Morin

**ENFANCE (3-10 ANS)**

**Samedi 30 mai · 14h à 18h**

**Journée internationale du jeu**, dans le cadre de la "fête mondiale du jeu" le service enfance invite les familles à partager un moment convivial autour de différents jeux (jeux géants, jeux de société, jeux coopératifs...), un atelier de création de jeux et de jeux sensoriels pour les plus jeunes.

- Accueil de loisirs "Les loupiots", 31 boulevard Louis Durand, 77515 Faremoutiers
- Accueil de loisirs "Les fripouilles", 12 Ter rue de la cavées, 77515 Pommeuse
- Accueil de loisirs "Les coquinos", Avenue de la Binache, 77580 Guérard
- Accueil de loisirs "La clé des champs", Allée du parc, 77163 Dammartin-sur-Tigeaux

## LES PROJETS DE VOTRE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

En 2025, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie a concrétisé de nombreux projets, dans le cadre de ses compétences. La carte ci-jointe vous présente ses réalisations et les projets à venir pour 2026. Votre intercommunalité met également en œuvre des actions et des services pour l'ensemble des 54 communes, à découvrir ci-dessous :

### Prévention des inondations

L'agglomération a placé la prévention des inondations au cœur de ses priorités en 2025. Au-delà de ses compétences en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GeMAPI), qu'elle n'exerce pas sur les bassins versants du Petit et du Grand Morin, et de la gestion des eaux pluviales urbaines (GEPU), la communauté d'agglomération a entrepris de nombreux travaux d'urgence. Ces interventions, identifiées et priorisées par les communes, visent à protéger les foyers les plus exposés aux risques d'inondation, notamment face au phénomène de ruissellement. De nombreuses actions ont déjà été réalisées, d'autres sont en cours, sur le Pays Créçois, le Pays Fertois et le Pays de Coulommiers.

### Un programme de travaux ambitieux engagé en 2025 :

- Démarrage des travaux du centre aquatique à Crécy-la-Chapelle
- Lancement des travaux d'extension du gymnase des Picherettes à La Ferté-sous-Jouarre
- Création d'un bassin extérieur au centre aquatique à Coulommiers
- Démarrage de la construction de la Halle des Sports à Coulommiers
- Ouverture de l'accueil de Loisirs à Mouroux
- Mise en service des stations d'épuration de Chevru et Guérard

### Fonds de concours : attribution de subventions pour les communes

L'agglomération a inscrit à son budget 2025, la mise en place d'un fonds de concours à destination des communes du territoire. Il permet de participer au financement de projets ayant un intérêt communautaire dans les domaines de :

- La valorisation et la restauration du patrimoine historique
- L'aménagement de liaisons douces inscrites au schéma voté par la CACPB
- Les équipements sportifs qui profitent aux associations composées de membres issus de plusieurs communes du territoire
- Les structures d'accueil de loisirs ainsi que les travaux réalisés par un RPI
- Les équipements et travaux pour aménager des lieux ayant vocation à accueillir des permanences médicales et paramédicales
- L'aménagement de pontons en zone fluviale.

Cette année, 12 projets ont reçu un avis favorable.

### • Déploiement de la fibre optique

L'agglomération Coulommiers Pays de Brie poursuit activement, le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de son territoire, afin de garantir un accès équitable au très haut débit pour tous. En lien avec les partenaires institutionnels et les opérateurs, le déploiement progresse de manière coordonnée pour couvrir progressivement l'ensemble des communes, y compris les zones rurales et les sites de foyers dits « isolés » (460 prises sur 35 communes).

En 2025, l'ouverture à la commercialisation s'est faite sur les communes de Jouarre, la Ferté-sous-Jouarre et Sept-Sorts.

Fort de son succès chaque année, le forum emploi de l'agglomération est programmé le jeudi 29 janvier 2026, salle de la Sucrierie à Coulommiers. Plus de 100 entreprises et centres de formation seront présents pour proposer leurs offres d'emploi tous métiers.

La communauté d'agglomération poursuit ses actions, dans le cadre du Contrat Intercommunal de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance (CISPD), avec la reconduction des journées « Rencontres de la Sécurité ». Elles se sont déroulées les 23 et 24 mai 2025 dans la salle de la Sucrierie à Coulommiers avec des actions et des démonstrations à destination des écoles du territoire mais également du grand public.

L'agglomération finance également deux postes « d'intervenant social » en Gendarmerie et au commissariat de Police.

**A Crécy-la-Chapelle, Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre, les 3 France Services, continuent d'aider les administrés dans leurs démarches du quotidien.**

Les trois structures ont accompagné plus de 41 000 personnes en 2025, ce qui représente une fréquentation moyenne de 136 usagers par jour. Depuis leur labellisation en octobre 2020, deux des trois France services du territoire sont respectivement les 3ème et 4ème France services les plus fréquentées du département (sur 35).

**Soutien à l'implantation des entreprises avec l'octroi de prêts d'honneur.** En 2025, 7 entreprises du territoire implantées sur les communes de Coulommiers, Crécy-la-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre ont bénéficié d'un prêt d'honneur.

**Le Service Unique de la Rénovation Energétique (SURE) propose des conseils gratuits aux habitants pour la rénovation énergétique de leur logement.** Au 1er décembre 2025, 377 particuliers venant de 50 communes du territoire ont contacté le SURE. Contact du conseiller : 01 84 32 03 23.

**Versement d'une aide de 70€ pour financer la carte Imagine R des lycéens des 54 communes.** Depuis la rentrée 2024, l'agglomération a décidé d'augmenter l'aide accordée (de 63 à 70€) afin de prendre en compte la hausse du tarif de l'abonnement par Ile-de-France Mobilités.

**L'Ecole de musique du Pays Fertois propose des cours dans de nombreuses disciplines et un programme varié de concerts tout au long de l'année.** Les tarifs sont harmonisés pour les habitants des 54 communes du territoire et les jeunes peuvent bénéficier du Pass Culture pour obtenir une réduction sur leur cotisation.

Pour en savoir plus sur ces projets et découvrir l'ensemble de nos actions, rendez-vous sur le site : [www.coulommierspaysdebrie.fr](http://www.coulommierspaysdebrie.fr) et la page Facebook @cpb.agglo





# PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT

## RÉALISÉS EN 2025 ET PRÉVUS EN 2026

**Maisoncelles-en-Brie**  
**Reconstruction de la station d'épuration**  
 Réalisé en 2025

**Crécy-la-Chapelle**  
**Construction de la piscine**  
 Démolition de l'ancien bâtiment au  
 Réalisé en 2025  
 Démarrage de la construction en décembre 2025  
**Projet d'extension du multi-accueil**  
 Études en 2025

**Couilly-Pont-aux-Dames/ Crécy-la-Chapelle/Pommeuse**  
**GEMAPI**  
 Pose de clapets anti-retours pour la prévention des inondations  
 Réalisé en 2025

**Bouleurs/Couilly-Pont-aux-Dames/ Crécy-la-Chapelle/Villiers-sur-Morin/La Celle-sur-Morin**  
**GEPU**  
 Entretien des réseaux d'eaux pluviales  
 Réalisé en 2025

**Condé-Ste-Libaire**  
**GEMAPI**  
 Travaux de renforcement des berges de la Marne en 2026

Condé-Ste-Libaire

Couilly-Pont-aux-Dames  
 Bouleurs  
 Crécy-la-Chapelle  
 Maisoncelles-en-Brie

Coutevroult  
 Villiers-sur-Morin  
 Voulangis

**Voulangis / Guérard**  
**GEMAPI**  
 Travaux pour la prévention des inondations  
 Réalisé en 2025

**Tigeaux**  
**Création d'un city stade**  
 Travaux en 2026

**Mouroux/Pommeuse/ Giremoutiers**  
**Implantation des studios de cinéma TSF**  
 Poursuite des aménagements en 2026

**Pommeuse**  
**Construction d'un accueil de loisirs**  
 Finalisation des études en 2025

**Hautefeuille (Château d'eau)**  
**Sécurisation de l'alimentation en eau potable**  
 Réhabilitation du réservoir en 2026

**La Ferté-sous-Jouarre**  
**Extension du gymnase des Picherettes**  
 Début des travaux en décembre 2025  
**Projet de cinéma**  
 Études en 2026

**Sammeron/Sept-Sorts**  
**GEMAPI**  
 Travaux pour la prévention des inondations  
 Réalisé en 2025

**Sammeron**  
**Projet d'aire multimodale**  
 Début des travaux en 2026

**Chamigny**  
**Renforcement du puits de captage d'eau potable**  
 Travaux en 2026

**La Ferté-sous-Jouarre Nanteuil-sur-Marne St-Jean-les-deux-Jumeaux**  
**Projet de Pôle Nautique « Ferté confluences »**  
 Installation d'anneaux supplémentaires sur toutes les haltes pour l'été 2026

**Citry (Château d'eau Villaré)**  
**Sécurisation de l'alimentation en eau potable**  
 Réhabilitation du réservoir début 2026

**Basseville/Bussières/ Reuil-en-Brie**  
**GEMAPI**  
 Travaux pour la prévention des inondations  
 Réalisé en 2025

**Mouroux**  
**Aménagement d'un Parc d'Activités Économiques**  
 Début des travaux en 2026

**Coulommiers**  
**Aménagement d'aire multimodale**  
 Début des travaux été 2026  
**Construction d'une Halle des Sports**  
 Début des travaux au printemps 2025  
**Création d'un bassin extérieur de la piscine**  
 Livraison prévue en mars 2026  
**Maison des Arts et du Brie**  
 Début des travaux en 2026  
**Projet de maison de santé pluriprofessionnelle et universitaire**  
 Démolition de l'ancien bâtiment en 2025  
**Construction d'un accueil de loisirs**  
 Maitrise d'oeuvre en 2026

**Chauffry/Coulommiers/Mouroux/Pommeuse**  
**GEPU**  
 Entretien des réseaux d'eaux pluviales urbaines.  
 Réalisé en 2025

**Déploiement de la fibre optique**  
 Ouverture à la commercialisation en 2025

**Développement Économique**

**Mobilités Transports**

**Développement Touristique**

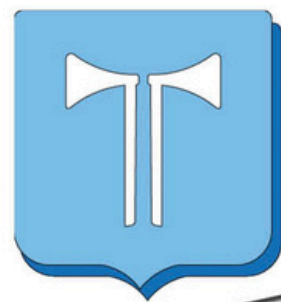
**Santé**

**GEMAPI / GEPU**  
 Travaux pour la préservation et lutte contre les inondations

**Eau et Assainissement**

**Enfance Petite Enfance**

**Sport Culture**



## Mutualia, partenaire de **BOISSY LE CHATEL**

Avec Mutualia Alliance Santé ne renoncez plus aux soins, cessez de payer trop cher votre mutuelle et profitez d'une couverture santé optimale et globale, correspondant à votre situation.

### Les avantages

- ▶ Des tarifs au plus juste, accessibles à tous les budgets
- ▶ 4 niveaux de garanties, pour s'adapter aux besoins de chacun
- ▶ Des conseillers Mutualia de proximité
- ▶ Une solution sociale et solidaire

**Permanences en mairie**  
**Un mardi sur deux, de 9h30 à 12h30**  
**et rendez-vous à domicile**

**Tél.03.21.15.99.99**  
**www.mutualia.fr**



*Entre nous, c'est humain*



# Le grand jeu de la question cachée



**UN MESSAGE SECRET S'EST GLISSÉ DANS CE BULLETIN!**

Au fil des pages, des lettres se sont discrètement cachées dans les photos, les illustrations et les articles.

Ouvrez l'œil, notez-les au fur et à mesure de votre lecture, et reconstituez la question mystère.



Bonne chasse aux lettres!



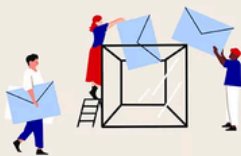
----- ?

ÉLECTIONS  
MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026



1<sup>er</sup>  
tour

15 mars

Allons Voter!

2<sup>d</sup>  
tour

22 mars

Les élections municipales et communautaires permettent aux électeurs d'élire leurs conseillers municipaux et communautaires, pour un mandat de 6 ans renouvelable. Les prochaines auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

## Date limite d'inscription sur les listes électorales :

En vue de participer au scrutin, les demandes d'inscriptions doivent être déposées au plus tard :

- le **mercredi 4 février 2026** en téléprocédure (internet)
- le **vendredi 6 février 2026** en mairie (en papier).

## NAISSANCES

ROUARD Ioni : 14/06/2025  
ABANG Ruth : 24/06/2025  
ASSELIE Kephrenn : 25/09/2025  
MAFUTA NGOMBO Krystia : 22/10/2025  
DALLA ROSA Lucas : 28/10/2025  
MATIC Nikola : 03/11/2025  
SERVANT TISSERANT : Célestin : 04/12/2025



## UNIONS

NORCA Bruno et LAULO Jocelyne : 26/07/2025  
CHAUMARTIN Grégory et CORNELIS Laure : 20/09/2025  
HUMBERT Eric et DRAPIER Elisa : 20/09/2025



## ILS NOUS ONT QUITTES

Mme Monique GRACIOT veuve BIDOT : 24/06/1934 - 03/04/2025  
Mme Jeannine COTTRAY : 11/10/1949 - 23/06/2025  
Mme Denise LE PORHO veuve MOURET : 21/01/1932 - 30/06/2025  
M. Marc LE GOFFIC : 15/06/1966 - 09/07/2025  
M. Claude FRISSON : 03/12/1930 - 29/08/2025  
M. Bernard LOURDIN : 05/05/1934 - 17/10/2025  
M. Daniel RITZENTHALER : 01/05/1959 - 19/10/2025  
Mme Martine LOBRY épouse MANGIN : 20/05/1956 - 21/10/2025  
M. Philippe BERTHEAU : 20/08/1962 - 04/11/2025  
Mme Raymonde ROBCIS veuve CHEREAU : 04/06/1942 - 04/11/2025  
Mme Josiane AMSTAD veuve SOULEVANT : 10/02/1929 - 10/11/2025  
M. Patrick VIGNIER : 12/04/1956 - 19/11/2025  
Mme Annie PIERRELEE : 19/09/1952 - 27/11/2025



La mairie de BOISSY-LE-CHÂTEL vous propose de faire part de la naissance de votre enfant, de votre mariage, ou du décès de votre proche dans le bulletin municipal.

La publication est gratuite mais nécessite votre autorisation

Nous vous invitons à faire une demande de publication : Contact : [m.roux@boissy-lc.fr](mailto:m.roux@boissy-lc.fr) / 0164030317

# AGENDA



## FEVRIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

## MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

**7** Bal country 19h00, salle des fêtes

**15** Brocante organisée par la Lyre Briarde

**19** Journée nationale du souvenir



## AVRIL



L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

**5** Pâques - école primaire

**10 - 11 - 12** 145 ans de la Lyre Briarde

## MAI



L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

**8** Commémoration

**30** Moment scrap : la fête des gens qu'on aime

## JUIN

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

**18** Commémoration

**21** Fête de la musique



## JUILLET



L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

**14** Festivités du 14 juillet

En raison du contexte électoral à venir, la programmation de certains événements n'est pas encore arrêtée.

Les manifestations listées ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées, annulées ou reportées.

Cet agenda est présenté à titre indicatif. Pour plus de renseignements rendez-vous sur

[www.boissy-le-chatel.com](http://www.boissy-le-chatel.com)